



# A cœur ouvert



«La carte vitale, notre bien commun ! »

## EDITO: ○

«La carte vitale, notre bien commun ! »

**Nathalie Marchand**

Membre du Conseil National PCF  
Commission nationale  
santé/protection sociale du PCF

**2. Une politique de l'autonomie mettant l'Humain au cœur du projet de société !...**

**Fabien Cohen**

Membre du Conseil National PCF  
Commission nationale  
santé/protection sociale du PCF

## 3. ÇA PAROLE À ...

**Avoir le courage politique d'affronter la finance et de taxer les profits !**

**Pierre Dharrévillie**

Député PCF  
Bouches du Rhône  
Groupe de la Gauche  
Démocrate et Républicaine

## 4. POINT DE VUE ...

**Quels sont les signaux envoyés cet été par le nouveau gouvernement ?**

**Dr Christian Brice**

Praticien Hospitalier  
SAU-SAMU Saint-Brieuc  
Délégué Régional AMUFF



Hélène Burel-Formes des Luttres



**Le Conseil National de la Résistance (CNR) a été à l'initiative de la création du système de protection sociale et de sécurité sociale dont les acteurs de l'époque assuraient leur gestion.** L'esprit du CNR répondait à un intérêt général : protéger la population par une couverture sociale suffisante pour donner accès pour tous à la santé.

Aujourd'hui, les politiques libérales portées par les politiques gouvernementales remettent en cause notre système de justice sociale en remplaçant « **la Résistance** » du CNR **par Refondation** » Emmanuel macron ne trompe personne !

**Si la Sécurité Sociale fait l'objet de constantes attaques du Patronat, c'est évidemment parce que cette manne financière leur échappe et accroît leurs appétits.**

La loi de finances va bientôt se discuter à l'Assemblée Nationale, ce sera l'occasion de porter une attention particulière quant aux Objectifs Nationaux des Dépenses d'Assurance Maladie (l'ONDAM) qui seront imposées : 263 millions d'euros sans les mesures Ségur en 2022 avec fermetures de lits, diminution des emplois, budgets en baisse dans tous les services publics de santé, d'action sociale et du médico-social, pas de réponses au soutien à l'autonomie et à la psychiatrie. A noter que les établissements à but lucratif font l'objet d'une attention particulière du gouvernement actuel, préférant la carte bancaire à la carte vitale.

Si l'impact de la crise sanitaire et économique a remis en cause le budget de la Sécu pour 2022, la trajectoire des comptes restera dégradée pour les prochaines années.

**Ainsi, n'est-il pas temps de prendre des engagements concrets en augmentant les salaires et l'emploi dans tous les établissements sanitaires et sociaux ?**

Ce n'est sûrement pas en portant des politiques ultra-libérales que notre système de protection sociale connaîtra des jours heureux. Or, ce gouvernement propose une copie en inadéquation totale avec nos principes et nos valeurs républicaines en préférant introduire dans la loi de transformation de la fonction publique et loi 4 D, de la différenciation des revenus en fonction des territoires. **Cette volonté politique mettra en concurrence les territoires français, quid des services publics et de leurs missions.**

**C'est pourquoi, nous sommes et restons attaché-es à des mesures heureuses qui répondent aux besoins des populations en termes de santé.** C'est pourquoi, nous pensons indispensable de porter haut et fort l'égalité des soins suivant le principe porté par Ambroise Croizat « *jamais nous ne tolérerons que ne soit renié un seul des avantages de la Sécu, nous défendons cette loi humaine et de progrès. La sécurité sociale est la seule création de richesses sans capital. La seule qui ne va pas dans la poche des actionnaires mais est directement investie pour le bien-être de nos citoyens* ».

Alors si « *la fin de l'abondance et de l'insouciance* » sont sources inspirantes du Président de la République, nous ne sommes pas près d'accepter la mise à mort de notre système de protection sociale et de sécurité sociale. **Les journées du 22 et du 29 septembre seront l'occasion de l'exprimer !**

**Nathalie Marchand**

Membre du Conseil National PCF  
Commission nationale santé/protection sociale du PCF



# Une politique de l'autonomie mettant l'Humain au cœur du projet de société !...



L'avenir de la Filière gériatrique dans les 5 prochaines années doit être un point central dans les prochains Plans régionaux santé (PRS) 2023/2028. Ce débat autour des besoins en autonomie et de cette filière liant hôpital au médico-social est d'autant plus important que les fermetures de lits à l'hôpital se multiplient, que les personnes âgées ont payées le prix fort de la pandémie et que le scandale des EHPADS de type ORPEA ou KORIAN a éclaté avec les révélations du livre « *Les Fossoyeurs* », confirmées par deux missions parlementaires.

**Il est urgent, à l'aune de cette nouvelle mandature, d'écrire les nouvelles pages d'un plan de santé répondant aux besoins de nos régions**, de dénoncer la forte inégalité d'accès à la santé et de proscrire l'inégalité devant la mort en France. Une situation d'autant plus inadmissible, que nous compterons quatre fois plus de personnes de plus de 85 ans, d'ici 2050. Alors que le rapport Libaut de 2019 estimait à 9,2 milliards d'euros/an en 2030 les besoins nouveaux dans ce secteur, c'est 6,2 milliards d'euros qu'il faudrait dès l'an prochain.

**Nous dénonçons le manque d'EHPAD publics** qui ne doivent pas remplacer les Unités de Soins de Suite et de Réadaptation (USSR) ni les Unité de Soins de Longue Durée (USLD) que le Gouvernement et ses ARS ferment pour avoir supprimé leurs emplois tout en facilitant l'implantation du secteur privé à fort retour sur investissement. Pas étonnant que nous attendons toujours du Président Macron la Loi sur le Grand Âge promis depuis juin 2018. En revanche, il s'est précipité en créant la 5<sup>ème</sup> branche qui rejette le concept d'assurance maladie allant de la naissance à la mort, qui fiscalise et ponctionne ces assuré.es, tout en les isolant des autres générations.

**Nous considérons que l'autonomie doit être réintégrée dans la branche maladie d'un 100% Sécurité sociale et exigeons une « loi Grand âge » satisfaisant les besoins des personnes âgées comme des**

personnels. Pour « le Droit à l'autonomie » nous proposons de créer une contribution de solidarité des actionnaires à hauteur de 2% de leurs dividendes, soit 2 milliards €/an pour mettre en œuvre :

- **La création de 100 000 emplois** qualifiés statutaires/an pendant 3 ans (1 agent/1 résident-e en Éhpad) et de 100 000 à domicile.
- **La construction repensée d'Éhpad publics de proximité et de structures alternatives**, avec les résident-es, les syndicats, les professionnel-les, les familles, les architectes spécialisé-es et l'exigence d'Unités d'USLD en nombre suffisant, avec un **plan d'investissement** pour la modernisation des Éhpad existantes.
- **Création d'un Pôle public de l'Autonomie à la personne pour le domicile** qui libérerait les aidant.es de ce transfert de responsabilités. Dans l'immédiat, augmentation de la durée de leur congé et des indemnités....
- **Un Service Public de l'autonomie** : (17% de ces aides vivent en dessous du seuil de pauvreté, dont 90% de femmes à temps partiel) avec un statut unique national et une revalorisation conséquente des salaires...
- **La création d'une vraie filière de formation de l'aide à domicile et des métiers qualifiés** : Infirmier-es, aides-soignant-es, kinés, géiatres avec la suppression du Numéris clausus et de Parcoursup.
- **L'augmentation de la part financière de l'État dans l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)**, évaluation de la réforme tarifaire dans les Ehpads, appliquée depuis 2015.

**Il est urgent de nous rassembler pour imposer dans les cinq prochaines années une autre politique pour les personnes âgées comme pour les personnels, celle de Vivre et Vieillir dans la dignité, en plaçant l'Humain au cœur des dépenses sociales, grâce à des ressources nouvelles pour la Sécurité Sociale !**

*Dr Fabien Cohen,*

*Membre du Conseil national  
Membre de la Commission nationale  
santé/protection sociale du PCF*



Zelda Mauger-Formes de Luttés

Les moyens existent : Taxer les profits financiers (+ 42 milliards d'€),  
S'attaquer à l'évasion fiscale (+ 20 milliards d'€)  
Imposer l'égalité salariale Femme/Homme (+ 52 milliards d'€) à la Sécu.

# Avoir le courage politique d'affronter la finance et de taxer les profits !



**L'actualité de ces dernières semaines n'a pu faire l'impasse sur la baisse du pouvoir d'achat des françaises et des français.** Elle renforce l'inquiétude du lendemain pour de nombreuses familles. Cette situation est d'autant plus inacceptable et injuste que les dividendes accordés aux actionnaires n'ont jamais été aussi importants.

**Les entreprises françaises ont versé 44,3 milliards d'euros à leurs actionnaires au second trimestre de l'année 2022.** Dans ce domaine, la France est la championne d'Europe. C'est la démonstration que la crise profite à certains.

Dans le même temps, les associations de solidarité alertent sur l'augmentation sans précédent de leurs bénéficiaires, mais aussi sur une population de plus en plus diverse (jeunes, retraités, travailleurs pauvres, personnes en situation de handicap, ...). **Le président se trompe de camp lorsqu'il se tourne vers les salariés, les retraités et les privés d'emploi, ...pour promouvoir la fin de l'abondance. Quelle arrogance !**

Les mesures votées à l'Assemblée nationale au mois de juillet ne sont que désillusions. Elles ne résoudront pas les difficultés de la très grande majorité des français, elles n'attaquent ni les inégalités ni la précarité. **Alors que l'ambition aurait dû consister en une augmentation significative des salaires et en premier lieu le SMIC, le gouvernement poursuit le chemin des politiques libérales avec l'instauration de primes.** Des primes qui sont individualisées, qui ne sont pas socialisées et ne contribuent pas à la sécurité sociale. Ces mesures sont injustes et inefficaces. Elles mettent

en grand danger notre système de protection sociale alors qu'il y a urgence au vue de la situation économique et sociale à la renforcer, à lui donner les moyens d'accompagner et de protéger.

**Les choix politiques ont bien évidemment des conséquences néfastes sur les services publics. Et je pense particulièrement à l'hôpital.**

Depuis plusieurs mois maintenant, des services d'urgence sont fermés, d'autres fonctionnent en mode dégradés. Ce sont les patients et les agents hospitaliers qui en subissent les conséquences. Le paroxysme a été poussé jusqu'à appeler à ne pas se déplacer dans les services des urgences, alors même que progressent les déserts médicaux.

**La loi sur le pouvoir d'achat portait une mesure positive, qui consiste en la déconjugalisation de l'Allocation aux Adultes Handicapés.**

Cette exigence était portée depuis de nombreux mois par les associations. Avec le groupe GDR et d'autres, nous l'avions inscrite à l'ordre du jour des niches parlementaires. **Le gouvernement face à la mobilisation a été contraint de répondre favorablement.**

Notre pays a les moyens financiers de répondre à cette nécessaire augmentation des salaires. Il suffit d'avoir le courage politique de s'affronter à la finance et de taxer les profits. Nous ferons des propositions en ce sens dans le cadre du débat du PLF et du PLFSS.

**Pierre Dharréville**

Député PCF des Bouches du Rhône  
Membre du groupe de la  
Gauche Démocrate et Républicaine

Oui à l'augmentation des salaires



**Non à la fermeture des lits**

Thierry Sarfis-Formes Des Luttes

« Notre pays a les moyens financiers de répondre à cette nécessaire augmentation des salaires. »

# Quels sont les signaux envoyés cet été par le nouveau gouvernement ?



## Pour le SAMU

Le SAMU remplacé par le SAS (*Système d'Accès aux Soins*), créé par Mr Braun alors président du syndicat Samu-Urgences de France et aujourd'hui ministre, progressivement mis en place depuis janvier, est basé sur le 15.

Les assistants de régulation et les médecins en sous-effectif doivent donc réguler les urgences vitales, et maintenant la médecine générale, et filtrer les entrées aux urgences. Peu de moyens ont été alloués à ces nouvelles tâches...

**Conclusion : les urgences vitales sont retardées par une augmentation de 30% des appels en un été.** Comment faire plus avec des moyens en souffrance depuis des années... Pour notre Ministre, « *il n'y a pas eu de catastrophes cet été* » (élément de langage visant à cautionner le manque de moyens des centres 15).

**Une surmortalité de 20 000 morts est constatée cet été** dont les causes restent à définir (canicule, covid,..., baisse de l'accès aux soins ?)

## Pour les Urgences

Les urgences dont le nombre d'admissions ont augmenté de 10% depuis le début de l'année, faute de réponse en ville, ont aussi perdu 5200 lits en 2021. Les patients continuent donc de dormir sur des brancards, augmentant la maltraitance des patients et son ressentiment pour les soignants. Ces derniers font encore de leur mieux face à l'irresponsabilité des instances des ARS et Ministères (*Santé, Economie et finances*), responsables et coupables, de l'augmentation de la morbi-mortalité des patients.

## Pour l'Hôpital

De nombreux services de médecine ou chirurgie ont fermé cet été, souffrant du sous-effectif du *numerus clausus* et de la sélection restreinte des soignants en 1<sup>ère</sup> année d'instituts de formation. A cela s'est ajouté des vacances indispensables après 7 vagues de covid d'un personnel épuisé.

**40 services d'urgences ont fermé cet été, de façon définitive ou temporaire** mais pour notre ministre, il n'y a pas eu de fermetures mais une « *meilleure orientation en fonction des besoins* » (élément de langage visant à cautionner la perte de l'accès aux soins).

## A quoi faut-il s'attendre pour cet hiver ?

Notre ministre continuera de soutenir le SAS et la régulation des soins diminuant par là-même leur accès. Leur logique sera alors de fermer des services par manque de personnel et de mettre une pression financière importante sur les Centres hospitaliers périphériques (*qui verront leur taux de consultations baissé par le 15*) sans pour autant favoriser les hôpitaux de référence dont les médecins et soignants sont épuisés par la suractivité et le sous financement.

**Par leur doctrine libérale, la médecine à 2 vitesses va s'accroître rapidement, cassant notre système de protection sociale universel.** La propagande orchestrée par notre ministre continuera de propager l'idée qu'il n'y a pas de catastrophes et que l'on peut réguler les soins sans examiner ni soigner.

*Dr Christian Brice*  
Praticien Hospitalier  
SAU-SAMU Saint-Brieuc  
Délégué Régional AMUF

La propagande orchestrée par notre ministre continuera de propager l'idée qu'il n'y a pas de catastrophes et que l'on peut réguler les soins sans examiner ni soigner.

POINT

DE

VUE

...

DR

CHRISTIAN

BRICE

URGENCES



SERVICE PUBLIC